

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-Royaume Uni : le chef de la diplomatie gabonaise échange avec plusieurs ministres britanniques

C'ÉTAIT en marge de la cérémonie de levée du drapeau gabonais au Commonwealth lundi à Londres, en présence du président de la République, Ali Bongo Ondimba.

O. N.
Libreville/Gabon

En marge de la cérémonie de levée du drapeau gabonais au siège du Commonwealth récemment organisée à Londres, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le ministre gabonais des Affaires étrangères, Michael Moussa Adamo, s'est entretenu avec plusieurs membres du gouvernement britannique. Il s'agit de la ministre en charge du Développement et du Commonwealth, Vicky Ford, et de ses collègues James Cleverly (Affaires étrangères) et Lord Tarek Ahmed de Wimbledon (Nations

unies). Les échanges entre le chef de la diplomatie gabonaise et ses différents interlocuteurs ont essentiellement tourné autour de la coopération entre le Gabon et le Royaume-Uni. Une relation qui se porte plutôt bien. D'ailleurs elle a connu un renforcement remarquable ces dernières années, avec un rapprochement spectaculaire entre Libreville et Londres. Toute chose davantage appuyée par l'amitié entre le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, et le nouveau monarque britannique, Charles III, avec qui il partage une convergence de vues sur plusieurs questions et autres problématiques de l'heure. C'est,

entre autres, le cas de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques... Avec la ministre en charge du Développement et du Commonwealth, il a davantage été question de la coopération entre le Gabon et cette institution internationale qui comprend près de 2 milliards cinq cent millions d'habitants répartis sur 56 pays. Le Gabon y a adhéré en juin dernier à Kigali (Rwanda). Selon les autorités gabonaises, cette adhésion conforte la position diplomatique du Gabon. Tout comme elle lui permettra de poursuivre sa politique de diversification de ses partenaires.



Le ministre Michael Moussa Adamo, et la ministre anglaise en charge du Développement et du Commonwealth, Vicky Ford.

Conseil municipal extraordinaire : la mairie de Libreville sollicite le virement des crédits non consommés

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LES conseillers municipaux de Libreville se réunissent ce jeudi à la faveur d'une session extraordinaire. Des assises convoquées par la présidente dudit conseil, Christiane Mba Ndutume-Mihindou. Conformément aux dispositions de l'article 36-8 de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation. Deux points sont inscrits à l'ordre du jour : l'examen du projet portant autorisation de virement de crédits de chapitre à chapitre sur le budget primitif de la commune de Libreville, exercice 2022 ; et un point d'information relatif à la grève des agents municipaux inscrit en divers. Un projet d'ordre du jour, bien entendu, qui devra être validé après l'appel nominatif des conseils municipaux.

Concrètement, l'équipe de l'édile de Libreville sollicite l'autorisation de procéder au virement des crédits non consommés du chapitre 62 aux chapitres 61 et 63 pour un montant de 420 millions de FCFA. Bon à savoir, le chapitre 63, quant à lui, concerne l'entretien et la réparation du patrimoine avec un apport de 237 062 150 FCFA sur les lignes consacrées à la collecte et au ramassage des ordures ménagères dans les six arrondissements de la capitale gabonaise, ainsi que le nettoyage des plages, les travaux de désherbage et l'entretien des voiries, de la décharge de Mindoube et des cimetières, pour ne citer que ces sous-rubriques. Pour rappel, le budget primitif de Libreville est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 26 371 948 320 FCFA, et a été mandaté au montant de 20 924 930 821 FCFA au 30 septembre 2022.

Coopération décentralisée : un mémorandum d'entente entre Libreville et Daejon

LEDIT document a été signé entre l'édile de la capitale gabonaise, Christine Mba Ndutume-Mihindou et son homologue sud-coréen Lee Jang Woo.

JMM
Libreville/Gabon

EN marge de l'Assemblée générale électorale CGLU-M (Cités et gouvernements locaux unis-Monde), qui s'est tenue, dernièrement dans la ville sud-coréenne de Daejon, la maire de Libreville, Christine Mba Ndutume-Mihindou, et son homologue de Daejon, Lee Jang Woo, ont paraphé un mémorandum d'entente autour de plusieurs axes de coopération afin d'aboutir à un jumelage visant à améliorer l'échange, la coopération et le développement entre Séoul et Libreville.

En clair, les deux villes conviennent, entre autres, sur la base du respect et de la confiance mutuelle, d'établir des relations de coopération stratégique. De même, elles s'engagent en vue de la création des opportunités dans les domaines du développement économique et du commerce,



Les maires de Libreville Christine Mba Ndutume-Mihindou, et de Daejon, Lee Jang Woo, après la signature du mémorandum.

tels que le commerce équitable, l'investissement et la promotion des entreprises. Les deux maires se sont également engagés à développer et à encourager les projets de coopération scientifique et technologique qui relient les instituts de recherche, les universités et les entreprises utilisant des infrastructures scientifiques. Aussi, afin d'améliorer la compréhension mutuelle et les relations d'amitié, les deux villes ont promis de se consulter et d'œuvrer pour la promotion dynamique de

divers projets devant renforcer les relations de fraternité entre les écoles, et le développement des échanges dans les domaines d'intérêt commun. Sur un tout autre plan, les deux villes se proposent d'envoyer des groupes d'artistes aux festivités et événements culturels, y compris des œuvres d'art. Au terme de la signature du mémorandum, la maire de Libreville a été reçue par l'ambassadeur du Gabon en Corée du sud, Carlos Victor Boungou.



Vue d'un précédent Conseil municipal de Libreville.

Photo: Jocelyn ABILA/L'Union